

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR

excepté en cas de stipulation contraire dans le mandat :

Terrain 7% TTC du prix de vente

Prix de vente jusqu'à 59 999 € : 5 000 € TTC

De 60 000 € à 120 000 € : 7 000 € TTC

De 121 000 € à 199 999 € : 7 % TTC maximum du prix de vente

Au-delà de 200 000 € : 6 % TTC maximum du prix de vente

immobilier.fr